



Code de conduite

2023.05.01

Énoncé de conviction de la WCHM

Les membres croient que la véritable essence du sport est de s'efforcer d'atteindre la réussite et l'excellence personnelles par le biais d'un plein et honnête effort dans la participation en tant qu'athlète, entraîneur, représentant élu officiellement ou dans une capacité désignée avec la WCHM. Quand les membres compétitionnent en tant qu'athlète, ils sont engagés à participer en tant qu'haltérophile Maître avec intégrité, et de s'efforcer de gagner seulement par des moyens légitimes. On s'attend à ce qu'ils apprennent, comprennent et adhèrent aux règlements écrits de l'haltérophilie, et Weightlifting Canada Haltérophilie Maîtres et les règlements acceptés du jeu équitable.

Nos membres sont convaincus que toutes sortes de violences nuisent à tous les sports, et donc refusent d'utiliser de telles tactiques pour essayer de gagner un avantage injuste. Les membres comprennent que leurs collègues qui sont bénévoles au niveau organisationnel de la WCHM, agissent en tant qu'officiel aux événements sanctionnés d'haltérophilie, agissent en tant qu'entraîneurs aux compétitions sanctionnées par la WCHM, sont des co-équipiers, et adversaires sont tous intégraux à notre sport et ont droit à leur respect. C'est la responsabilité de chaque membre de maintenir la maîtrise de soi. Pendant une compétition, les membres vont accepter les décisions des officiels sans discussion, compétitionner agressivement mais sans hostilité, et se comporter de façon gracieuse dans le triomphe ou la défaite. Et tant que représentant officiel élu ou désigné de la WCHM, les membres vont s'efforcer de remplir les responsabilités de leur position au mieux de leurs capacités.

Code de Conduite

Respect pour les autres: membres

- être d'accord d'agir avec respect envers tous ceux avec qui ils viennent en contact par le biais de l'haltérophilie.
- se retenir de faire des commentaires ou d'afficher des comportements qui sont abusifs, offensifs, racistes, homophobe, transphobe, sexistes ou autres qui rabaissent ou dégradent les autres.
- ne pas harceler ou tolérer le harcèlement des autres.
- respecter les autres en tant que personnes et les traiter avec dignité.
- respecter la vie privée des autres.
- ne pas mettre en danger la sécurité des autres par leurs actions.
- respecteront l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre d'une personne.

Respect pour soi-même: membres

- agir avec justice et intégrité dans la poursuite de l'excellence du sport.
- pratiquer le sport sans drogue et accepter le contrôle antidopage. - éviter l'abus d'alcool et de drogues illégales.

Respect pour le sport: membres

- aspirer à l'excellence personnelle dans le sport.
- honneur et respect de l'esprit et des traditions de l'haltérophilie.
- Ne pas interférer avec la préparation pour une compétition des autres compétiteurs et co-équipiers.
- respect des décisions des arbitres et membres du jury aux compétitions d'haltérophilie.
 - promouvoir le sport sans drogue.

Respect pour la Weightlifting Canada Haltérophilie Maîtres: membres

- accepter les règlements, politiques et procédures de la WCHM en ce qui concernent les événements et compétitions dans lesquels ils participent.
- se conformer aux demandes raisonnables des représentants officiels de la WCHM.
- accepter qu'ils sont des ambassadeurs de l'haltérophilie Maîtres et de la WCHM
- éviter n'importe quelle action qui pourrait discréditer le sport d'haltérophilie ou la WCHM.

Respect pour la propriété: membres

- le respect de la propriété et du gagne-pain des autres, ce qui veut dire ne pas vandaliser, voler ou autres formes de sottises.

Non-conformité au Code de Conduite

La non-conformité à ce Code de Conduite peut mener à une action disciplinaire du Conseil d'administration de la WCHM. De telles actions peuvent mener à perdre les privilèges qui viennent avec l'inscription à la WCHM, incluant l'opportunité de participer aux activités de la ou au privilège de renouveler son inscription.

Note: Le code et énoncé ci-haut sont empruntés et adaptés de la publication *En parler...Agir Maintenant. Un guide pour prévenir les abus et le harcèlement pour les associations et clubs de sport*, janvier 1998. Disponible du CCES et/ou de l'ACAFS. There was consultative input from EGALÉ Canada in the clarification editing of this document.